



Histoire brève de l'église St Martin d'Arc-sur-Tille (en Bourgogne)

21 janvier 2014 : une grue géante dépose, sous le regard ému de la population, le nouveau toit du clocher, tandis que chantent les cloches sorties provisoirement de leur long sommeil !

Ainsi, se clôt la première tranche des travaux de restauration de l'église St Martin d'Arc/Tille après plus de 25 ans d'une marche douloureuse et chaotique :

Novembre 1989 : suite à la chute d'une pierre, le maire, en charge de la sécurité des 2 500 habitants, décrète la fermeture de ce patrimoine de 1829.

... puis, silence complet sur son devenir ...

Novembre 1991 : une poignée d'amis, émus par l'absence de la moindre initiative, créent l'association **U.E.P.A. (Une Eglise Pour Arc/Tille)**.

Sous sa pression, des études techniques et financières sont lancées pour déterminer les travaux à effectuer et leur coût.

Importance de ceux-ci, lourdeur du dossier, tergiversations et manque de motivation neutralisent toute décision.

Un nouveau maire, insensible au respect de l'histoire et du patrimoine, s'enferme très vite dans le rejet de tout dialogue comme de recevoir l'architecte qui, rémunéré par l'UEPA, présente un projet de restauration par tranches, cohérent et financièrement acceptable.

Passant outre le refus de Monseigneur Roland MINNERATH de désacraliser l'édifice sans « *garantie de son remplacement par un autre lieu de culte viable et pérenne* », et malgré pétitions et autres interventions, l'édile fait voter, le **6 décembre 2005**, la **démolition de l'église, sans autre projet de remplacement ... que le prêt du petit jardin de la cure ...** décision unique en Bourgogne.

L'association n'a d'autre choix que d'ester en justice. Le **tribunal administratif de Dijon** lui donne raison et désigne un expert pour une contre-expertise. Le maire fait appel. Il est **débouté par la Cour administrative d'appel de Lyon** et condamné à verser 2 000 € à l'UEPA.

Progressivement les mentalités évoluent vers une prise de conscience nationale et ministérielle en faveur de la sauvegarde du patrimoine religieux non classé.

En mars 2008, l'élection d'un nouveau maire, pragmatique, compétent et convaincu de l'importance de l'histoire pour les générations futures, ouvre la voie à une collaboration efficace entre la municipalité et l'association.

Le 6 décembre 2010, après la constitution d'un dossier cohérent, **le conseil municipal décide que « La commune procèdera à une restauration du bâtiment en plusieurs phases, en fonction des éléments techniques apportés et du financement extérieur acquis »**

S'enchaînent alors, les étapes administratives incontournables qui aboutissent aux premiers travaux de restauration, **sans interférence sur d'autres réalisations communales et sans augmentation des impôts locaux.**

Comme nous l'avons écrit en préambule, la pose du nouveau toit du clocher en fut le point d'orgue sous les feux des médias dont France 3 Bourgogne et TF 1.

De fin septembre 2014 à décembre 2015, les travaux de la deuxième tranche s'enchaînent : remplacement des planchers du 1er étage du clocher, pose d'échafaudages, enlèvement des dalles du sol et renforcement des fondations de la nef et du péristyle par forage des micro-pieux, réfection de la toiture, pose de nouvelles ardoises, chaînage des murs...



Suite à la baisse de certaines dotations fragilisant le budget municipal, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, nous portons à **59,4 % notre participation au financement de ces travaux.**

Ainsi, avec 525 000 € de dons, nous aurons couvert 54 % du coût des travaux 1ère et 2ème tranche réalisés depuis 2013.

Néanmoins, **pour permettre la réouverture définitive au public, (*)** il faut encore : remplacer les ardoises de la façade Est, restaurer charpente et couverture du péristyle, huisseries, maçonneries diverses, installer électricité, chauffage, accès handicapés...

Une **3ème souscription nationale s'impose.** Elle est lancée le **4 décembre 2015** par la signature, dans l'église provisoirement aménagée, d'une nouvelle convention de partenariat entre la Municipalité, la Fondation du Patrimoine et l'UEPA.

(Nous nous engageons à couvrir, avec la Fondation du Patrimoine, 176 000 € sur les 335 665 € HT du coût prévisionnel de cette 3ème opération (non compris l'achat des sièges et autres mobiliers).

Afin de ne pas fragiliser le budget de la commune et lui permettre d'autres travaux indispensables pour la qualité de vie des habitants, une pause est nécessaire ; il faut attendre le **vote municipal du 4 septembre 2017** en faveur du lancement des demandes de subventions pour que l'ouverture du nouveau chantier commence à se préciser (*).

Grâce à l'engagement solidaire du plus grand nombre, mécènes et particuliers, l'aventure va pouvoir se poursuivre.

Voir les imprimés pour dons sur le site de l'UEPA www.uepa.fr ou écrire à : Association UEPA 50 rue de la Cras 21560 Arc/Tille.

Pour conclure, nous rendons hommage à tous ceux qui nous ont entourés et continuent de le faire, journalistes, fédérations, instances officielles, mécènes, entreprises, particuliers, la Fondation du Patrimoine, et, enfin, le maire Monsieur Patrick MORELIERE et ses élus, sans lesquels rien n'aurait pu être réalisé !

« De tous les besoins de l'âme humaine, il n'y a pas de plus vital que le passé »

Simone WEIL, philosophe. 1909-1943.

AF